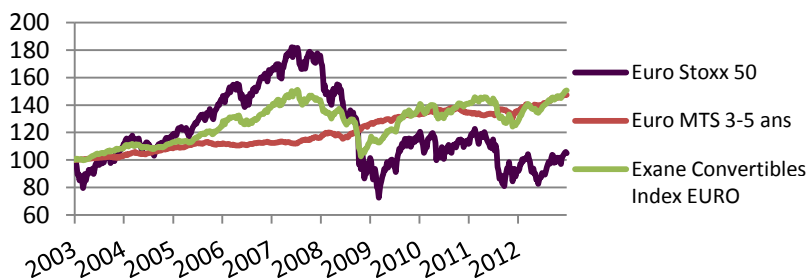


LES OBLIGATIONS CONVERTIBLES, UNE CLASSE D'ACTIF A PART ENTIERE.

❖ Performance comparée des obligations convertibles sur 10 ans :

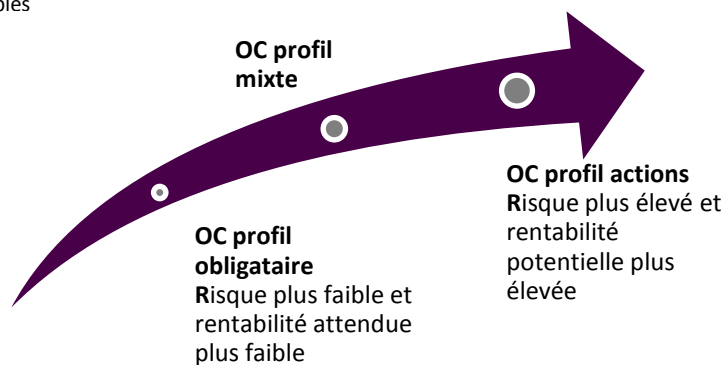


(Calculée sur 10 ans)

	Performance annualisée	Volatilité moyenne
Euro Stoxx 50	0,49%	23,07%
Euro MTS 3-5*	3,96%	2,87%
ECI Euro**	4,18%	7,58%

* Obligations d'Etats en euro 3 – 5 ans ** Exane Convertible Index en euro
Données Bloomberg

❖ Les obligations convertibles sont le reflet d'une allocation d'actifs : Le gérant peut faire varier le curseur du risque (delta, plancher obligataire...) en fonction de différents paramètres et constituer ainsi un portefeuille défensif, mixte ou plus offensif en fonction de son analyse du marché.



OC profil mixte

OC profil obligataire
Risque plus faible et rentabilité attendue plus faible

OC profil actions
Risque plus élevé et rentabilité potentielle plus élevée

FONCTIONNEMENT SIMPLIFIE DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES

L'obligation convertible (OC) correspond à une obligation classique assortie d'une option longue de conversion ou d'échange en actions selon des caractéristiques décrites dans le contrat d'émission. En contrepartie de ce droit de conversion ou d'échange, le coupon versé par l'émetteur est plus faible que pour une même obligation classique.

❖ Intérêt des obligations convertibles : la convexité, un actif plus sensible à la hausse qu'à la baisse des actions

- Le **delta** : mesure la sensibilité aux actions. Un delta de 45% signifie que lorsque l'action progresse de 1%, l'obligation convertible (toute chose égale par ailleurs) augmentera de 0.45%. En revanche, l'évolution de l'OC n'est pas symétrique à la baisse et son risque s'appréhende par le plancher obligataire.
- Le **plancher obligataire** (bond floor) est atteint lorsque l'action baisse fortement, alors, l'option ne vaut plus rien et l'obligation convertible se comporte comme une obligation à taux fixe. Ainsi, une baisse supplémentaire de l'action, une fois le bond floor atteint, n'affectera pas davantage le cours de l'OC.

POURQUOI LANCER UN FONDS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

L'univers de taux bas est caractérisé par des rendements absolus et réels devenus très faibles voire négatifs. Les décisions d'investissement doivent intégrer le paramètre « taux courts à zéro » pour 2 ans au minimum.

- ❖ L'environnement économique et financier actuel rend les obligations convertibles attractives car leur faible coût d'opportunité (différentiel de taux peu important avec les obligations à taux fixe) permet aux investisseurs de s'acheter du temps (option longue) pour participer à une hausse des marchés actions.
- ❖ Approche par les risques : possibilité de capter une partie de la hausse des marchés actions tout en limitant le risque de perte en capital en cas de rechute des marchés financiers.
- ❖ Les obligations convertibles sont à nouveau un vecteur prisé par les émetteurs pour lever des capitaux à moindre coût. Le renouvellement du gisement est une source d'opportunités.
- ❖ Le faible coût du capital est un facteur favorisant les opérations de fusion & acquisitions qui révéleront la valeur cachée de certaines obligations convertibles compte-tenu de leurs clauses contractuelles.

SUNNY CONVERTIBLES, UNE ALTERNATIVE AUX FONDS ACTIONS.



PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

- ❖ Approche macroéconomique globale sur moyen terme permettant la définition d'un scénario d'investissement, tronc commun de tous les portefeuilles gérés par Sunny AM
- ❖ Sélection des secteurs et des valeurs
 - Univers d'investissement : sociétés de toutes nationalités émettant sur une place européenne
 - ✓ 235 valeurs dont l'encours total pèse près de 80 milliards d'euros
 - ✓ 67% en euro, 22% USD, 6.6% en GBP et 3.3% en CHF
 - Etude des paramètres techniques et juridiques :
 - ✓ Analyse du positionnement technique : delta, taux actuariel, prime de conversion ...
 - ✓ Paramètres de valorisation : volatilité des actions, du crédit, niveau des CDS ...
 - ✓ Analyse des clauses contractuelles : changement de contrôle, niveau de garantie ...
 - Analyse fondamentale :
 - ✓ Analyse du risque action et crédit par rapport aux paramètres techniques
- ❖ Caractéristiques du portefeuille :
 - 40 à 50 lignes
 - Pas de contraintes sectorielles et de capitalisation
- ❖ Moteurs de performance de Sunny Convertibles :
 - Taux à zéro : faible coût d'opportunité par rapport aux obligations à taux fixe
 - Sélection de valeurs : capter une partie de la hausse des actions sous jacentes
 - Opérations futures de fusions & acquisitions révélant de la valeur cachée pour de nombreuses sociétés (expertise de la gérante dans l'analyse des contrats d'émissions)
 - Une classe d'actif dont le gisement se renouvelle en raison de nombreuses émissions : source d'opportunités

UNE EQUIPE DE GESTION EXPERIMENTEE

Gérant du fonds : Bernadette Perez, 20 ans d'expérience.

Sunny AM : Gérante du FCP Sunny Convertibles depuis janvier 2013

- Gérante de fonds d'obligations convertibles (2002 à fin 2008) parmi lesquels **St Honoré Convertibles** dont la gestion a été régulièrement récompensée.
- Expertise dans le domaine bancaire sur les questions techniques de fonds propres, de financement et de bilan au travers d'émissions obligataires, d'augmentation de capital et d'introduction en bourse.

COMMENT SOUSCRIRE ?

FCP SUNNY CONVERTIBLES

Date de création	18/01/2013
Code ISIN	Part R : FR0011365642 / Part I : FR0011365667
Commission de gestion	Part R : 1.60% TTC / Part I : 0.80% TTC
VL d'origine	Part R : 100 euros / Part I : 1000 euros
Durée recommandée	Minimum 3 ans
Indicateur de référence	Indice Exane Convertible Index Euro (ECl Euro) coupons réinvestis
Notice d'information	Disponible sur www.sunny-am.com